



Lettre d'information du **SAGE Creuse** 

### **SOMMAIRE**

- Validation de la stratégie du SAGE Creuse
- Suite : la rédaction du SAGE Creuse
- Guide d'adaptation au changement climatique et démarche sobriété
- Inondations sur le bassin - Fin mars 2024
- 🖊 Actualités du bassin

## Édito



La stratégie du SAGE a été validée cet été par la Commission Locale de l'Eau. Cette phase a pu s'appuyer sur une dynamique particulièrement satisfaisante, dans la droite ligne de la concertation organisée depuis le début de l'élaboration du SAGE en 2020. Il convient de souligner que les acteurs du territoire, réunis à deux reprises en commissions géographiques, ont massivement proposé des solutions ambitieuses, s'appuyant principalement sur des

atouts naturels du bassin, pour faire face à des tendances d'évolution peu favorables. La validation de cette étape marque le passage vers la phase importante de rédaction du SAGE, qui a débuté au second semestre. Une démarche ascendante est reconduite afin d'aboutir à la rédaction d'un schéma correspondant aux besoins réels du bassin de la Creuse.

Au-delà de cette phase d'écriture, notre préoccupation est aussi d'engager dès à présent des actions sur le volet quantitatif. Ainsi, un accompagnement sur les économies d'eau est proposé aux collectivités du bassin, un guide d'adaptation au changement climatique a été produit et diffusé, et la stratégie étangs qui vise à réduire l'impact notamment quantitatif de ces derniers est active. La pierre angulaire de ce volet quantitatif est l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat, validée par le CLE en mai 2023. Cette étude structurante apporte de riches enseignements sur la vulnérabilité de nos activités face aux manques d'eau à certaines périodes de l'année et met en évidence qu'elles doivent s'adapter aux réelles capacités physiques du bassin afin de garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Élément central pour le bon fonctionnement du territoire, l'avenir de la gestion de l'eau du bassin de la Creuse pour les 10 à 15 prochaines années est à construire dans les prochains mois. Je compte sur votre mobilisation pour aboutir à un document en adéquation avec les attentes exprimées et les besoins du territoire.

C'est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance de toute l'actualité du SAGE Creuse dans ce 7ème numéro de la lettre d'information.



Jérémie GODET Le Président de la CLE du SAGE Creuse



## VALIDATION DE LA STRATÉGIE DU SAGE CREUSE

## Principe de définition de la stratégie

La stratégie du SAGE Creuse vise à définir les principaux objectifs pour la gestion de l'eau et sa planification sur le bassin de la Creuse. Elle constitue une étape préalable essentielle à la réalisation des documents constitutifs du SAGE, notamment le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), qui guidera les actions futures.

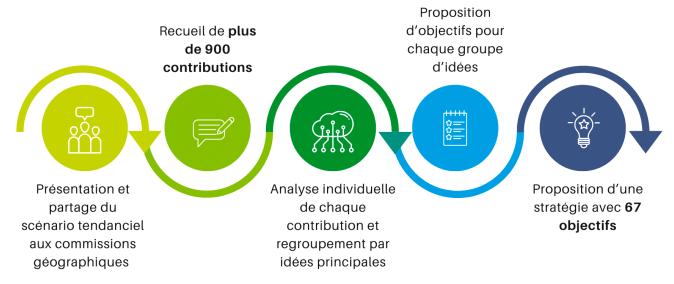
Cette stratégie met en évidence les objectifs à déployer sur le territoire afin d'infléchir les tendances d'évolution décrites dans le document de *Scénario tendanciel*. Ce dernier révèle que les tendances actuelles sont globalement défavorables au bon fonctionnement du bassin de la Creuse, avec des

impacts potentiels sur les débits d'étiage, la qualité de l'eau, la biodiversité aquatique et les usages anthropiques.

Face à ce constat, il est indispensable que les objectifs fixés soient suffisamment ambitieux pour apporter une réelle plus-value aux politiques existantes et qu'ils soient à la hauteur des enjeux du territoire.

La stratégie établie trace ainsi les lignes directrices, le cap à suivre pour la rédaction du SAGE. Elle vise à orienter de manière cohérente les actions et les mesures à mettre en œuvre, en prenant en compte les spécificités du territoire.

## Méthode pour aboutir à la stratégie



La construction de la stratégie s'est appuyée sur une démarche concertée, mobilisant activement les commissions géographiques de la Creuse amont, de la Creuse aval et de la Gartempe. Lors des réunions de décembre et janvier, le scénario tendanciel a été partagé avec les participants, suivi d'un temps de réflexion d'environ 25 minutes. Les membres ont ensuite échangé et débattu autour de six grandes questions définies par le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE), toutes relatives aux tendances d'évolution identifiées.

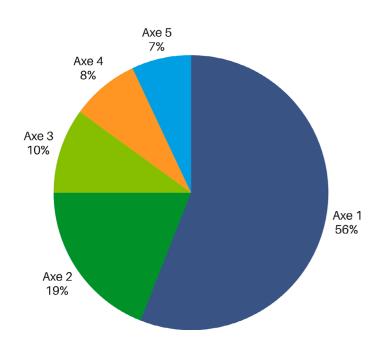
Cette approche participative a permis de recueillir plus de 900 contributions, suggérant une multitude de solutions pour infléchir les tendances observées. Chaque contribution a été analysée puis regroupée par idée principale. Ces idées dont la traçabilité est assurée ont été traduites en objectifs stratégiques, ce qui a conduit à l'identification de cinq grands

axes stratégiques qui guideront l'écriture du SAGE. Une première proposition de ces axes a été présentée à la CLE, permettant d'apporter des ajustements et des compléments en fonction des retours obtenus. Pour vérifier la complétude des objectifs proposés et la cohérence des lignes directrices définies, une seconde session de commissions géographiques a été organisée en mai.

La mobilisation a été forte tout au long du processus, avec entre 90 et 100 participants pour chacune des deux sessions des commissions géographiques. Cet engagement a permis d'assurer que la stratégie reflète les attentes et les besoins du territoire. Enfin, la stratégie a été validée par la CLE lors de la séance du 19 juin dernier, marquant une étape clé dans l'élaboration du SAGE Creuse.

### Les cinq axes stratégiques

Les contributions des participants ont été analysées et regroupées, ce qui a permis de dégager cinq grands axes stratégiques pour le SAGE Creuse. Chaque axe correspond à un pourcentage des contributions totales, reflétant ainsi les priorités et les préoccupations majeures exprimées lors des consultations. Ces pourcentages sont illustrés dans le diagramme circulaire ci-dessous.



#### **Axe 1**: Priorité portée sur les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)

**Axe 2**: La nécessaire sobriété des usages pour limiter les quantités d'eau utilisées et l'organisation du partage de la ressource

**Axe 3**: La prévention et la réduction des pollutions

**Axe 4**: Certains aménagements existants pourraient contribuer à infléchir la tendance défavorable d'évolution du territoire

**Axe 5**: Une véritable attente sur la sensibilisation de la population et des usagers

## Guide d'adaptation au changement climatique et démarche sobriété

Destiné aux communes et intercommunalités du bassin de la Vienne, le quide d'adaptation au changement climatique a été conçu par l'EPTB Vienne avec le concours de la communauté de communes Charente Limousine pour présenter les principaux leviers d'action pour adapter et préparer les territoires à gérer les crises climatiques qui se profilent.

Le quide présente une synthèse des résultats de l'étude prospective sur le changement climatique et les effets sur la ressource en eau du bassin de la Vienne, réalisée dans le cadre du projet LIFE Eau et Climat.

Mars

2026

Validation PAGD

et règlement par la

CLE

Le guide propose également 11 fiches actions qui présentent les conditions de mise en œuvre et mettent en exergue des exemples de réalisation. On trouve également une grille d'aide à la décision qui a été élaborée pour évaluer la pertinence des décisions ou délibérations prises par les collectivités locales dans leur gestion courante en tenant compte de leur impact sur les ressources en eau. Cet outil vise à orienter les choix vers des pratiques adaptées au changement climatique.





En complément de ce guide, un nouveau service est proposé pour aider les collectivités du bassin de la Vienne à mettre en place une démarche de sobriété des usages de l'eau.

Forts de l'expérience de l'EPTB Vienne depuis 2018 dans l'adaptation au changement climatique et l'économie d'eau, un accompagnement renforcé à toutes les collectivités est mis à disposition.

Cette initiative s'articule autour de **cinq services majeurs** :

- Diagnostics des consommations dans les bâtiments et espaces public.
- Détection et réparation des fuites sur les réseaux.
- Optimisation de l'utilisation de l'eau dans les espaces verts des communes de moins de 4 000 habitants.
- Gestion de l'eau dans les terrains de sport extérieurs.
- Mise en place d'une tarification progressive de l'eau

En adoptant ensemble des pratiques sobres et efficaces, nous contribuerons à préserver la ressource en eau sur notre territoire.

## SUITE: LA RÉDACTION DU SAGE

## Planning prévisionnel pour la rédaction du SAGE Creuse

La rédaction du SAGE Creuse s'inscrit dans une démarche itérative où chaque étape sera présentée, complétée et amendée en collaboration avec les acteurs du territoire. Cette approche participative vise à construire un SAGE opérationnel, décliné à des échelles suffisamment fines pour en favoriser l'appropriation et l'application par tous.

Pour soutenir la réflexion autour de la rédaction du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), un plan sera défini. Des réunions thématiques seront mises en place en fonction des sujets abordés et, si nécessaire, par secteur géographique. Ces rencontres contribueront activement à l'écriture du PAGD. Pour certains thèmes, le travail sera approfondi à l'échelle des unités de gestion définies dans le cadre de l'étude HMUC, couvrant quelques centaines de kilomètres carrés.

2 fois 3 Commissions géographiques

→ solutions puis partage de la stratégie

la CLE

12/2023 à 06/2024

Validation par

Juillet à octobre

2024

Préparation de l'écriture du SAGE, plan de PAGD

· Bureau de la CLE et CLE

• Réunions thématiques tous les 2/3 mois en moyenne

→ écriture des dispositions (certaines feront l'objet d'objectifs UG par UG)

Thèmes: qualité, quantité, hydromorphologie, étangs, forêts, agriculture, Brenne...

• 2 à 3 CLE et/ou bureau: information. décisions intermédiaires, identification des règles à prévoir...

> 11/2024 à 09/2025

> > · Rèalement du SAGE: travail en bureau et en CLE Appui juridique

04/2025

à 02/2026

 Évaluation économique pour la mise en œuvre du SAGE

Validation administrative du SAGE à l'issue de la phase de consultation avant mise en œuvre 04/2026 à 03/2027

2027

Mise en oeuvre

du SAGE

la continuité l'élaboration du SAGE, les contributions des acteurs du **territoire** seront essentielles pour aboutir à un outil qui répond véritablement aux problématiques locales. Leur implication sera essentielle pour développer des solutions adaptées et efficaces.

Un travail spécifique avec le bureau et la Commission Locale de l'Eau (CLE) sera ensuite mené concernant le règlement du SAGE, avec un appui juridique prévu pour accompagner la rédaction du document.

L'objectif final est de mettre en œuvre le SAGE en 2027, après l'ensemble des consultations administratives nécessaires.



### **INONDATIONS SUR LE BASSIN FIN MARS 2024**

Le bassin de la Vienne a été fortement impacté par des épisodes de crue à la fin du mois de mars 2024. En effet, les inondations survenues lors du week-end de Pâques sont le résultat de crues d'ampleur comparables à une crue d'occurrence cinquantennale pour la Gartempe.

Cette situation s'explique par la conjonction de précipitations soutenues depuis le mois de novembre 2023 qui ont saturé les sols et la survenue d'épisodes pluvieux intenses le 29 mars. À titre d'illustration, les précipitations cumulées ce jour-là correspondent à la quantité moyenne de pluie reçue habituellement pendant tout le mois de mars.

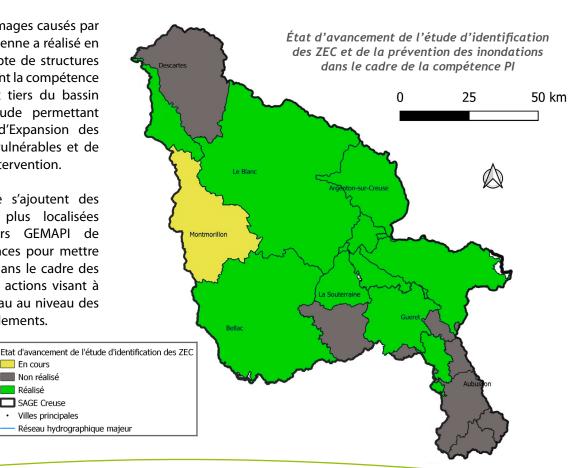
Localisation	Crues fin mars 2024	Crues historiques
Vienne à Limoges (Pont Neuf)	<b>1,47m</b> le 30/03/2024 à 9h15	3,1m le 04/10/1960 - crue centennale
La Vienne à Aixe sur Vienne	<b>1,38m</b> le 30/03/2024 à 9h20	3,03m le 22/09/1993 4m le 04/10/1960 - crue centennale jusqu'en amont de la confluence avec la Briance
Vienne à Confolens	<b>3,63m</b> le 30/03/2024	5,23m le 08/12/1944 - crue centennale
Vienne à Châtellerault	<b>5,32m</b> le 31/03/2024 à 12h	6,35m en mars 1913 - crue centennale 6,09m en janvier 1994 - crue de retour 20 ans
Vienne à Nouâtre	<b>9,06m</b> le 31/03/2024 à 18h	10,51m en 1792 - crue de retour 500 ans 9,23m en mars 1923 9,18m en mars 1913
Clain à Poitiers	<b>2,64m</b> le 01/04/2024 à 14h	5,52m en décembre 1982 - crue centennale
Gartempe à Montmorillon	<b>4,62m</b> le 30/03/2024 à 13h	4,95m en janvier 1982 - crue de retour 45 ans
Creuse à Leugny	<b>7,67m</b> le 31/03/2024 à 12h30	6,99m le 06/03/2006

Localisation des crues fin mars 2023 et des hauteurs d'eau, en comparaison avec les crues historiques.

Afin d'atténuer les dommages causés par les inondations, l'EPTB Vienne a réalisé en 2022-2023 pour le compte de structures intercommunales exerçant la compétence GEMAPI (couvrant deux tiers du bassin de la Creuse) une étude permettant d'identifier les Zones d'Expansion des Crues (ZEC), les zones vulnérables et de définir une stratégie d'intervention.

Cette étude à laquelle s'ajoutent des démarches analogues plus localisées permet aux opérateurs GEMAPI de disposer des connaissances pour mettre en œuvre notamment dans le cadre des contrats territoriaux des actions visant à favoriser le stockage d'eau au niveau des ZEC et à ralentir les écoulements.

> En cours Non réalisé Réalisé SAGE Creuse Villes principales



# ACTUALITES du bassin

## PARTICIPATION AU PARLEMENT DE LA CREUSE

Dans le cadre du Festival Chapitre Nature d'Argentonsur-Creuse le 19/05. collectif citoyen regroupé en Parlement de la Creuse organisé différentes animations, conférences et ateliers participatifs. Jérémie Godet, Président de la CLE du SAGE Creuse, est intervenu pour présenter le SAGE, les tendances d'évolutions, et pour évoquer avec les participants des pistes de solutions pour atteindre le bon état des cours d'eau du bassin de la Creuse.

## CONTRAT TERRITORIAL DE L'ESVES

En 2021-2022, la Communauté de communes Loches Sud Touraine a réalisé des travaux d'envergure de rétablissement de la continuité écologique et de renaturation morphologique de l'Esves dans la traversée de Liqueil. Cela s'est traduit par la suppression de trois clapets hydrauliques, la création d'un bras de contournement de 370 mètres ainsi que la restauration du lit mineur sur 1,3 km au droit du bourg. Dans le cadre du CTMA de l'Esves (2024/2026),une renaturation de l'Esves en aval immédiat des précédents travaux sera poursuivie et une étude préalable est en cours. Les futurs travaux concernent notamment la remise en fond de vallée de l'Esves et la restauration de zones humides.



Source : Communauté de communes Loches Sud Touraine



Source : Communauté de communes Loches Sud Touraine

## CONTRAT TERRITORIAL GARTEMPE AMONT

Un nouveau contrat territorial Gartempe amont, porté par le Syndicat Mixte du Contrat de Rivières Gartempe (SMCRG) sera prochainement mis en œuvre. La phase de reprogrammation du contrat arrive à son terme, le programme d'action a été validé et les première actions pourront débuter dès 2025 et se poursuivre jusqu'en 2030. Les solutions fondées sur la nature tiendront une place centrale dans ce nouveau contrat : restauration des zones humides l'hydromorphologie, de l'impact réduction de des étangs, limitation piétinement des cours d'eau par les bovins, etc.

La lettre du SAGE Creuse



20, rue Atlantis Parc ESTER Technopole 87068 Limoges Cedex Tel : 05 55 06 39 42 www.eptb-vienne.fr Directeur de la publication : Jérémie GODET,
Président de l'EPTB Vienne
Rédaction : EPTB Vienne

Photos: EPTB Vienne sauf mention particulière Impression: Graphicolor 900 exemplaires sur papier recyclé Financé par



